

Le S. de La veranderie ayant en consequence de l'ordre que vous lui en avez donné, dell partir pour suivre l'entreprise de la découverte de la mer de L'ouest, on jugera par ce qu'on apprendra de ses progres, s'il aporte plus de soin qu'il n'a fait cy devant, a l'objet de cette découverte. Il est sans doute de son interest de chercher a detruire les impressions que sa conduite passée a occasionnées; mais vous ne devez pas estre moins attentif a empêcher que l'apât de la traite ne le detourne des vues qu'il doit suivre pour y réussir; et vous aurés agreable de me rendre compte de tous les détails que vous recevrez a ce sujet.

A M. LE MARQUIS DE LA JONQUIERE

A Versailles le 6 juin 1751.

M.

J'ai fait usage des propositions que vous nous avés faites pour les emplois qui estoient vacans dans les troupes de Canada.

La Majorité des Trois-Rivières qui vaquoit par la mort du Sr Coulon de Villiers a esté donnée au Sr De Noyelle Capitaine.

Il vaquoit deux compagnies par la mort des Srs de Croizille et de La Verandrye; et l'avancement du Sr de Noyelle en a fait vaquer une troisieme. Il y en a une qui a esté donnée au Sr Chambon Vergor capitaine dans les troupes de l'Isle Royale qui a demandé, comme vous savés, a paeser au service de Canada, et les deux autres ont esté accordées aux Srs Beaujeu de Villemaude et chevalier de Ligneris.

### APPENDICE I

#### NOTES HISTORIQUES SUR LES CARTES QUE POSSEDE LA SOCIETE HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La première carte a pour légende — *Lac Supérieur et autres lieux où sont les missions des Pères de la Compagnie de Jésus, comprises sous le nom d'Outaouais.* — Elle ne porte pas de date, mais une note au crayon indique *Paris 1672.*

Le lac Supérieur porte aussi le nom de Tracy qu'il ne devait pas conserver. Au fond du lac, où se trouve aujourd'hui Duluth, on y lit *Rivière pour aller aux Nadouessi à 60 lieues vers le couchant.* C'étoit le chemin qui conduisait aux Sioux et au Missouri. Là où se trouve aujourd'hui Port Arthur un bout de rivière est tracé avec cette note *"Rivière par où l'on va aux Assinipoulae à 120 lieues vers le nord-ouest."*